lèbre écrivain, les obstacles se seraient multipliés; mais, grâce à une puissante protection, les difficultés disparurent. Le duc de Montpensier se chargea d'aplanir le terrain et consentit même à ce que la nouvelle salle portât son nom. Louis-Philippe arrêta l'ardeur du jeune duc : « Prends garde, Montpensier, lui dit-il, tu n'es pas riche et l'affaire est lourde. Libre à toi d'avoir un théâtre; mais songe qu'il est défendu à un membre de la famille royale de faire faillite. » Alexandre Dumas dut donc se contenter du titre de Théâtre-Historique, et les architectes, mandés en toute hâte, s'occupèrent de commencer la construction. On choisit pour emplacement la partie du boulevard du Temple occupée par l'ancien hôtel Foulon et par l'estaminet du Rhône, plus connu sous le nom d'estaminet de l'Epi-scié. C'était un bouge ignoble, digne des *Mystères de Paris*, repaire de voleurs et d'escarpes, et dont la démolition fut un bienfait pour le quartier. Quant à l'hôtel Foulon, c'était une ancienne demeure historique, abandonnée depuis la Révolution et la mort tragique de son dernier propriétaire. On hésita quelque temps pour savoir si l'on pourrait conserver un admirable salon merveilleusement décoré de lambris sculptés avec une perfection incroyable, et d'une ornementation pleine de bon goût et de coquetterie. Mais la loi du plan fut inflexible, et le grand salon fut démoli. Les travaux marchèrent rapidement. Une première difficulté se présenta et fut vaincue : il s'agissait d'éviter que la façade du nouveau théâtre, restreinte forcément dans un espace étroit de 8 mètres de largeur, ne fût écrasée par les constructions voisines. L'architecte, M. de Dreux, parvint à détacher franchement cette façade et à en faire un corps à part; tout le secret du problème qu'il résolut alors consistait dans le relief de sa construction et dans la légèreté, ou plutôt le « jour » qui y régnait. La façade du Théâtre-Historique comprenait : quatre colonnes d'ordre ionique, engagées et accouplées, placées de chaque côté de l'édifice et laissant une vaste entrée pour la foule; sur le retour de ces colonnes, deux cariatides portant un chapiteau, reposant sur bases et fûts de pilastres et représentant l'une le Drame, l'autre la Comédie; à l'aplomb de ce rez-de-chaussée, d'une élévation convenable, une grande ouverture cintrée, encadrant la terrasse du foyer, et dont les côtés étaient formés par deux pieds-droits portant gravés les noms de Corneille, Racine, Molière, Shakspeare, Schiller, Lope de Vega; au-dessus de ces pieds-droits et comme supportant l'entablement, deux groupes, l'un représentant le Cid et Chimène, l'autre Hamlet et Ophélie; enfin, couronnant l'édifice, un fronton circulaire, au milieu duquel s'élevait le génie de l'art dramatique. Deux trépieds de forme antique, placés de chaque côté, complétaient l'ensemble. La terrasse du foyer se composait d'une grande archivolte en coupole semi-circulaire, décorée de portraits en pied, représentant d'un côté les poètes tragiques, de l'autre les poètes comiques; au-dessus de ces grandes figures et planant dans les airs se dessinait un groupe de génies enveloppé dans un voile semé d'étoiles. Le vestibule du théâtre, long de 60 pieds, mesurait 14 pieds de hauteur. A droite et à gauche de ce vestibule, deux escaliers en fer, à spirale élégante, conduisaient les spectateurs à leurs places respectives. Le foyer, ouvrant sur la terrasse du boulevard, était spacieux, aéré et d'une décoration blanc et or pleine d'élégance et de distinction. Quant à la salle, M. de Dreux, au lieu de lui donner la forme en fer à cheval universellement adoptée dans les autres théâtres, imagina de disposer les places de façon qu'elles fissent face complétement à la scène; il obtint ce résultat en les échelonnant en amphithéâtre, sans pour cela avoir besoin de supprimer les loges de côté, dont il se contenta de modifier les dispositions dans le même sens. Il en résulta une salle commode, aérée, et dont les théâtres nouvellement construits (Châtelet, Vaudeville, etc.) ne sauraient faire oublier le souvenir. La décoration de cette salle était de dames rouge, formant un contraste éclatant avec les boiseries blanches ornées de moulures repoussées et de guirlandes de fleurs et de fruits. Le plafond, œuvre de MM. Séchan, Diéterle et Despléchin, représentait le Triomphe d'Apollon. Les travaux achevés, l'inauguration du Théâtre-Historique eut lieu le 20 février 1847, par la première représentation de la *Reine Margot*. Le succès fut immense et fit présager une fortune brillante à la salle nouvelle. Malheureusement, au moment où les fondateurs allaient recueillir le fruit de leurs peines, la révolution de 1848 éclata. En vain toute une série de drames du premier ordre, *Catilina, Urbain Grandier*, la *Guerre des femmes*, le *Chevalier de Maison-Rouge* enfin, essayèrent-ils de conjurer l'orage; le temps n'était plus aux entreprises dramatiques et le Théâtre-Historique se vit bientôt réduit aux plus tristes extrémités. Loin de réaliser les 400,000 francs de bénéfices trimestriels qu'il attendait de son théâtre, Alexandre Dumas commença par abandonner ses biens (entre autres sa magnifique propriété de Monte-Cristo) et finit par être déclaré en faillite. Tel fut le dénoûment de cette aventure, qui avait, à son début, paru d'un succès assuré. Le *Comte Hermann*, *Pauline*, les *Frères corses*, la *Chasse au chastre*, enfin les *Mystères de Londres* de Paul Féval et la *Maridire* de Balzac n'arrêtèrent pas la ruine commencée, et le Théâtre-Historique ferma pour ne plus se rouvrir. Adolphe Adam y fonda, en 1849, l'Opéra-National, autre source de ruine pour le charmant musicien. Enfin, le Théâtre-Lyrique s'y installa avant d'être transféré dans la nouvelle construction du théâtre du Châtelet. Aujourd'hui, la nouvelle place du Château-d'Eau et les Magasins-Réunis occupent les terrains sur lesquels s'éleva naguère le théâtre fondé par Alexandre Dumas. Parmi les artistes qui parurent sur cette scène, nous mentionnerons : Mélingue, Bignon, Lacressonnière, Boutin, Rouvière, Saint-Léon, Boileau, Barré, Peupin; Mmes Perrier, Rey, Atala Beauchesne, Mathilde Payre, Person, et, plus tard, MM. Matis, Chilly, Mlle Hortense Jouve, etc., On le voit, il était difficile d'offrir un meilleur ensemble. Mais, de même que les livres, les théâtres ont leurs destins!

En 1874, l'ancien Théâtre-Lyrique de la place du Châtelet, qui avait été brûlé sous la Commune et qui venait d'être reconstruit, rouvrit sous le titre de Théâtre-Historique. Depuis cette époque, parmi les pièces qui y ont été jouées, on peut citer : la *Volonté d'enfants*, *Marceau*, les *Muscadins*, *Un drame au fond de la mer*, etc.

HISTOTAXIE s. f. (i-sto-ta-ksi — du gr. *histos*, tissu; *taxis*, classement). Classement des plantes d'après l'étude de leurs tissus.

HISTOTAXIQUE adj. (i-sto-ta-ksi-ke — rad. *histotaxie*). Qui se rapporte à l'histotaxie.

HISTOTOME s. m. (i-sto-to-me — rad. *histotomie*). Anat. Instrument pour disséquer les tissus.

HISTOTOMIE s. f. (i-sto-to-mi — du gr. *histos*, tissu; *tomé*, dissection). Anat. Dissection des tissus.

HISTOTOMISTE s. m. (i-sto-to-mi-ste — rad. *histotomie*). Anat. Celui qui disséque les tissus.

HISTRIONNAGE s. m. (i-stri-o-na-je — rad. *histrion*). Tout ce qui se rapporte aux histrions, à leur métier. ‖ On dit aussi HISTRIONISME.

HISTRIONNER v. n. ou intr. (i-stri-o-né — rad. *histrion*). Faire le métier d'histrion.

HITA (l'archiprêtre de), poëte espagnol du XIVe siècle. V. RUIZ (Juan), au tome XIII du *Grand Dictionnaire*.

* **HITCHCOCK** (Edward), naturaliste et théologien américain. Il est mort à Amherst en 1864.

* **HIVERNER** v. n. ou intr. (i-vèr-né — rad. *hiver*). Passer l'hiver...

— v. a. Se dit des vers à soie quand on les dispose de manière à leur faire passer sans accident les froids de l'hiver.

HIZIR, nom des généraux d'Alexandre, dans les légendes orientales. Il trouva la fontaine de vie, que son maître avait inutilement cherchée dans le cours de ses conquêtes. On l'identifie quelquefois avec Elie, qui lui de cette eau et devint ainsi immortel.

* **HJORT** (Pierre), philosophe et critique danois. — Il est mort à Copenhague en 1871.

HLADAKAMP, trône magnifique sur lequel siégent Odin et Frigga, dans la ville des Asses.

HNOSSA, fille d'Odour et de Fréya, dans la mythologie scandinave. C'est la déesse de la fortune et de la perfection.

HOAR (Ebenezer-Rockwood), jurisconsulte et homme politique américain, né à Concord (Massachusetts) en 1816. Il fit ses études à Cambridge et fut admis au barreau de cette ville, puis alla exercer à Middlesex la profession d'avocat. Nommé juge à la cour des *Commons plaids*, il ne tarda pas à donner sa démission pour aller s'établir à Boston en qualité d'avocat. En 1859, il devint juge à la cour suprême de l'Etat de Massachusetts et, en 1869, attorney général de la confédération des Etats-Unis. Mais il donna sa démission en 1870 et entra un instant à la cour suprême des Etats-Unis, d'où il sortit aussitôt, sa nomination n'ayant pas été confirmée. L'année suivante, il fut nommé membre de la haute commission chargée de négocier le traité de Washington, et, en 1872, il fut élu représentant au Congrès. Il se porta candidat au Sénat en 1874, mais ne réussit pas à se faire nommer.

HOBAL, idole des anciens Arabes, que Mahomet détruisit lorsqu'il se fut emparé de La Mecque. Elle était environnée de trois cent soixante statues plus petites, représentant des divinités dont chacune présidait à un jour de l'année. Cette idole, figurant un vieillard porteur d'une longue barbe, était placée à la Kaaba.

HOBART-PACHA (Auguste-Charles), marin anglais, au service de la Turquie, né en 1822. Il est un des fils cadets du comte de Buckingham. A treize ans, il entra dans la marine. Le jeune Charles Hobart se fit remarquer par son intrépidité dans diverses expéditions contre la traite des nègres. Après avoir été attaché comme officier au yacht de la reine (1845-1847), il reçut le commandement du *Driver*, avec lequel il prit part à la prise de Bomarsund (1854) et à l'attaque d'Abo. Pendant la guerre de la sécession américaine, Hobart força fréquemment le blocus des ports américains. Il était depuis 1862 capitaine de vaisseau, lorsque, en 1867, il entra au service de la Turquie avec le grade de contre-amiral et reçut le titre de pacha. Pendant l'insurrection crétoise, en 1868, il reçut la mission d'empêcher les Grecs d'envoyer des secours aux insurgés. Hobart-Pacha déploya la plus grande énergie. A la tête de la flotte turque en vue de Syra, il bloqua les côtes de Crète et il mit un terme aux exploits de l'audacieux commandant de l'*Enosis*. Au commencement de 1869, il fut promu vice-amiral, puis il fut nommé amiral, inspecteur général de la marine ottomane et commandant de la flotte dans la Méditerranée. Comme il n'avait pas demandé au gouvernement anglais l'autorisation d'entrer au service d'une puissance étrangère, il fut rayé des cadres de la marine britannique (mars 1868). Il sollicita vainement d'être rétabli sur la liste des officiers anglais sous le ministère Gladstone. En novembre 1874, sous le cabinet Disraeli, il fut rétabli dans le service actif; toutefois, le jour même, on le mit sur la liste des officiers en retraite et, à ce titre, il toucha une pension. Hobart-Pacha prit une grande part à la réorganisation de la flotte ottomane. Lorsque éclata, en 1877, la guerre entre la Russie et la Turquie, il reçut le commandement de l'escadre cuirassée turque et de toutes les forces navales de la mer Noire. Il se trouvait à Varna, près de Roustchouk, lorsqu'il apprit que les Russes venaient d'arriver à Galatz et plaçaient des torpilles dans le Danube. Il résolut de gagner la mer Noire sur son vapeur le *Rethymo*. En approchant de Galatz, il put se convaincre que des batteries formidables commandaient le fleuve et pouvaient couler ou s'emporte quel vaisseau. Il attendit la nuit, ordonna d'éteindre les feux, puis lança son bâtiment à toute vapeur. Au moment où il gagnait le travers des batteries russes, le commandant fut signalé par la situation était des plus périlleuses. Hobart-Pacha, qui s'attendait à chaque instant à être coulé bas, passa à moins de 40 mètres de distance des batteries russes. Il ne fut pas à mettre les artilleurs russes dans l'impossibilité de pointer leurs pièces en leur donnant le degré d'inclinaison nécessaire. Le navire, filant 20 nœuds, franchit le passage, puis lança un obus dans le camp russe et disparut au milieu de décharges d'artillerie qui ne l'atteignirent pas. Ce coup d'audace fit grand bruit; mais la suite ne répondit pas aux espérances qu'on avait fondées sur Hobart-Pacha et sur la marine turque. L'amiral fit le blocus de la mer Noire et se borna à bombarder quelques forts russes de la côte.

HOC s. m. — Encycl. Jeux. Le *hoc* se joue à deux, en trois avec un jeu de 52 cartes. A deux, on donne 15 cartes; à trois, on n'en donne que 12 à chaque joueur. La donne se tire au sort. La plus forte carte est le roi et la plus faible l'as. Six cartes privilégiées font ce qu'on appelle le *hoc*; ce sont les quatre rois, la dame et le valet de carreau. On convient, avant de jouer, de la valeur qu'elles doivent avoir et qui se paye à mesure qu'on en fait jouer les abat, au courant de la partie. Chaque joueur reçoit un certain nombre de jetons, qui, à la fin de la partie, doivent se trouver, et met au jeu tant de jetons pour le point, tant pour la *séquence* et tant pour le *tricon*. Le point se détermine par le joueur qui a conservé le plus de cartes de même valeur, et dix; la plus faible en trois, deux et as. Le tricon se compose de trois cartes semblables, trois rois, trois dames, trois valets, etc. Celui qui doit jouer le premier annonce son point ou bien déclare qu'il passe, ou enfin *renvie*, c'est-à-dire qu'il déclare faire tant de jetons en sus pour le point. L'autre ou les autres joueurs ont le droit de passer, de tenir ou de renvier. Le plus haut renvi gagne, s'il n'est pas tenu, seul que soit le jeu de celui qui l'a proposé. Si le renvi est tenu, c'est le point qui décide; le plus élevé gagne la mise et le renvi. Le premier joueur, s'il a dit : *Je passe*, et s'il y a renvi de la part de l'autre ou d'un des autres joueurs, a le droit de tenir le renvi et même de renvier à son tour; le même droit appartient au second joueur, si l'on joue à trois. Si tous les joueurs passent, la mise reste et se trouve doublée au prochain coup.

On procède pour la séquence de la même façon que pour le point, c'est-à-dire qu'on passe ou qu'on renvie. S'il n'y a pas de renvi, la plus forte séquence gagne les mises de cette chance; le joueur qui l'abat reçoit, en outre, un jeton de son adversaire ou de ses deux adversaires pour la séquence la plus forte et un autre jeton pour chaque séquence qu'il a dans son jeu, la plus forte faisant valoir les plus faibles, comme au point. Si la séquence gagnante est une quatrième, elle est payée deux jetons; la quatrième au roi se paye trois jetons; la quinte au roi se paye quatre jetons.

Comme pour le point ou la séquence, on passe, ou tient ou renvie pour le tricon. Celui qui se trouve avoir le plus fort tricon gagne la mise de cette chance et reçoit, en outre, deux jetons de chacun des autres joueurs. Le tricon de rois est payé quatre jetons, le tricon carré (quatre rois, quatre dames, etc.) l'emporte sur les trocons simples et se paye double.

Le point, la séquence et le tricon étant réglés, on joue. Le jeu consiste à se débarrasser de ses cartes le plus vite possible, en commençant par les plus faibles; mais il faut leur valeur : as, deux, trois, quatre, cinq, etc., qui est premier en cartes a dans son jeu une lacune, par exemple que, ayant jeté un neuf, il n'ait pas de dix, le deuxième joueur prend le jeu à ce moment s'il a un dix et continue; une neuf, dame, etc.; puis, s'il le peut, il entame faut toutefois remarquer que chaque joueur, à mesure qu'il abat son jeu, a le droit de compter les lacune qui se présente par une des cartes qui font *hoc*, c'est-à-dire les quatre rois, la dame et le valet de carreau. Il remplace donc, s'il le peut, la carte qui lui manque par une de ces six cartes et continue; que par une de ces six cartes et continue; chaque *hoc* vaut, de plus, un jeton au joueur qui l'abat; on paye aussi un jeton la dernière carte du joueur qui a abattu tout son jeu. Dans le cas où le jouent n'aurait pas de *hoc* pour combler la lacune, si les autres ne possèdent pas non plus la carte qui manque, il continue. Le joueur qui, le premier, s'est débarrassé de toutes ses cartes est payé par les autres à raison du nombre de cartes qu'ils ont encore dans la main. Celui qui n'a plus qu'une carte paye six jetons; celui qui en a deux paye quatre jetons; de une à dix cartes, chaque carte paye un jeton; au-dessus de dix cartes, deux jetons.

HOÇAIN-WAEZ, écrivain persan, mort en 1514. Il exerçait les fonctions de prédicateur dans une mosquée de Hérat, et il composa des commentaires sur le Coran; mais ce qui le rendit surtout célèbre, c'est la publication d'un ouvrage en prose et en vers, intitulé : *Anvari Sohaili*, et qui contenait la traduction en persan des fables de Calila et Dimna. On y admire la richesse et la beauté des images, le nombre et la cadence des mots, et on le regarde comme un modèle du style fleuri.

HOCHAT s. m. (o-cha). Sorte de sirop de raisins secs, en Turquie.

* **HOCHET** s. m. — Charbon préparé avec un moule de même nom.

* **HOCHFELDEN**, ancien bourg de France (Bas-Rhin). — Cédé à l'Allemagne par le traité de Francfort du 10 mai 1871, ce bourg est compris aujourd'hui dans l'Alsace-Lorraine, arrond. de Strasbourg; 2,469 hab.

* **HOCQUART** (Edouard), littérateur. — Outre les ouvrages que nous avons cités, on lui doit : le *Trésor de la bonne ménagère, conseils et recettes économiques* (1868, in-12); *Guide du parfait jardinier fleuriste* (1873, in-12); le *Vétérinaire pratique, traitant des soins à donner aux chevaux, aux bœufs, à la bergerie, à la porcherie, etc.*, ouvrage dont la 7e édition a paru en 1873 (in-12), etc.

HODER, un des fils d'Odin, dans la mythologie scandinave. Il était aveugle, et ce fut lui qui tue Balder, en lançant sur lui une branche de gui que Loke lui avait mise dans la main. ‖ Son nom s'écrit aussi HŒDR.

HODGSON (William-Ballantyne), écrivain anglais, né à Edimbourg en 1815. Lorsqu'il eut terminé ses études dans sa ville natale, il entra dans l'enseignement, fut attaché, à vingt-quatre ans, à l'Institut de Liverpool, puis à l'Université d'Edimbourg, fut directeur de l'université de Glasgow le titre de docteur ès lois. En 1847, il quitta Liverpool pour prendre à Manchester la direction de l'école de Chorlton, qu'il garda quatre ans. En 1851, M. Hodgson fit un long voyage sur le continent. Il visita successivement la France, l'Italie, l'Allemagne, la Suisse, y étudiant les méthodes scolaires. Puis il revint dans sa ville natale. Depuis lors, il a été nommé membre de la commission de l'enseignement primaire (1853), commissaire du gouvernement pour l'université de Londres (1863), et professeur d'économie politique à l'université d'Edimbourg (1871). Il s'est particulièrement occupé d'introduire dans l'enseignement primaire l'étude de l'hygiène et de l'économie politique. On lui doit un certain nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Cours d'éducation* (1847); *l'Instruction classique, son usage, ses abus* (1853); la *Santé et la richesse, exposées au point de vue de l'éducation* (1860); *Remarques sur le rapport des commissaires de l'instruction publique* (1864); *l'Instruction classique* (1866); *Qu'est-ce que le capital?* (1868); *De l'éducation des filles et des occupations des femmes appartenant aux classes moyennes* (1869); le *Vrai but de la science économique* (1869); *Turgot, sa vie et son temps* (1870), etc. On lui doit, en outre, des traductions en langues vivantes français et italiens, tant de Ce *qu'on voit et ce qu'on ne voit pas*, de Bastiat; de l'*Irlande*, du comte de Cavour.

HODGSON (John-Evan), peintre anglais, né à Londres en 1831. Fils d'un commerçant anglais établi en Russie, Evan Hodgson passa ses premières années dans ce pays, vint faire ses études en Angleterre, repassa en Russie pour s'associer au commerce de son père, puis revint en Angleterre, s'y livra à l'étude de la peinture, devint élève de l'Académie de Paris (1857), de Saint-Pétersbourg (1859), etc. Outre de nombreux articles publiés dans le *Journal de l'horticulture*, dont il est un des directeurs, on lui doit : *Manuel de voyage dans le nord de l'Afrique*, a particulièrement affectionné les vues et les scènes orientales. On cite, parmi ses meilleures toiles : *Arrestation d'un braconnier* (1857); le *Dépouillement du scrutin* (1858); la *Femme du pariotée* (1859); *Une répétition de musique dans une ferme* (1860); la *Fille de sir Thomas More dans l'atelier d'Holbein* (1861); *Retour de Cadiz de sir Francis Drake* (1862); *Première apparition de l'Armada* (1863); la *Reine Elisabeth à Purfleet* (1864); *Plain-chant* (1867); *Dames chinoises* (1868); *Prière romane* (1868); le *Conteur arabe* (1869); *Arabes pêcheurs* (1870); le *Charmeur de serpents* (1872); *Un marchand d'oiseaux tunisien* (1873); *Un rémouleur besoigneux* (1874); *Salut rendu* (1874).

HOECHSTER (Ernest-Germain), jurisconsulte, né à Wetzlar (Prusse rhénane) en 1809. Il fit ses études de droit et prit le grade de docteur. Lors des événements de 1848, il se lança avec ardeur dans le mouvement, fut nommé député à l'Assemblée nationale de Francfort et siégea dans le parti avancé. La réaction ayant triomphé en Allemagne, M. Hoechster quitta son pays. Il se rendit en Suisse, et fut chargé d'une chaire de droit civil à l'université de Berne. En 1854, il vint se fixer à Paris, et, depuis lors, il s'est fait naturaliser Français. On lui doit les deux ouvrages suivants, en collaboration avec M. Sauvé : *Manuel de droit commercial français et étranger, suivant les lois, les coutumes et la jurisprudence des pays suivants : France, Allemagne, Autriche, Angleterre, Espagne, Portugal, etc.* (1855, in-12), ouvrage refondu et réédité en 1874 (in-8°); *Manuel de droit commercial français et étranger, Droit maritime* (1875, 2 vol. in-8°).

HOECK (Jean VAN), peintre flamand. V. HOEK, au tome IX du *Grand Dictionnaire*.

* **HOEFER** (Jean-Chrétien-Ferdinand), écrivain et savant d'origine allemande. — Les derniers ouvrages qu'il a publiés sont : *l'Homme devant ses œuvres* (1872, in-12), sous le pseudonyme de **Jean l'Ermite**; *Histoire de la physique et de la chimie, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours* (1872, in-12); *Histoire de la botanique, de la minéralogie et de la géologie, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours* (1873, in-12); *Histoire de la zoologie, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours* (1873, in-12). *Histoire des mathématiques, depuis leurs origines jusqu'au commencement du XIXe siècle* (1874, in-12), etc. Ces ouvrages attestent une vaste et solide érudition.

HOELI s. m. (o-é-li). Ichthyol. Poisson de la mer Rouge.

HOERNÉSITE s. f. (o-èr-né-zi-te). Minér. Arséniate hydraté de magnésie. La densité de ce corps est 2,47.

* **HOFFMANN** (Auguste-Henri), poëte et philologue allemand. — Il est mort en janvier 1874 à Corvey, dans la Westphalie.

* **HOFFMANN** (Alexandre-Frédéric-François), écrivain populaire allemand. — Parmi les ouvrages de ce conteur fécond, on cite : *Une première faute* (1853, in-12); *Histoire d'un maître d'école* (1854, in-18); *Gustave Westmore* ou les *Suites de la légèreté* (1855, in-12); *Marita le tisserand* (1858, in-18); *Seppi* (1856, in-12); *Willy* (1858, in-18); *Un hiver dans les glaces du pôle Nord* (1859, in-18); le *Miroir de la conscience* (1861, in-12); le *Trésor de l'île des Flibustiers* (1862, in-12); *Georges ou la Charité récompensée* (1862, in-12); *Philippa Messaros* (1863, in-16); le *Chercheur d'or* (1864, in-8°); le *Prisonnier de la Tour-Rouge* (1870, in-8°); la *Mine d'argent* (1870, in-8°); *Bob le marin* (1871, in-8°); les *Marques de la justice du roi* (1871, in-8°); la *Plantation de Sans-Souci* (1871, in-8°); la *Pomme de Guillaume Tell* (1872, in-8°), etc.

* **HOFMANN** (Auguste-Guillaume), chimiste allemand. — Ce remarquable savant qui, depuis 1865, professe la chimie à l'université de Berlin, est docteur en médecine, et il a reçu des universités de Cambridge et d'Aberdeen le titre honorifique de docteur ès lois. Membre de l'Académie des sciences de Berlin, il est membre correspondant de l'Académie des sciences de Paris, de la Société royale de Londres, etc. On a traduit de lui en français : *Actualités scientifiques sur la force de combinaison des atomes* (1865, in-12); *Chimie moléculaire*, leçon (1865, in-12); *Exposition universelle de Londres en 1862, rapport sur les produits et procédés chimiques* (1866, in-4°).

HOFVARPNIR, coursier divin qui sert de monture à Gna, l'Iris de la mythologie scandinave.

HOGG (Robert), horticulteur écossais, né à Dunse (comté de Berwick) en 1818. Il s'adonna avec ardeur à l'étude de la botanique et de la culture des arbres, et il s'est fait connaître par la publication d'un certain nombre d'ouvrages. M. Hogg est devenu membre de plusieurs sociétés savantes, notamment de la Société linnéenne, de la Société royale d'horticulture. En 1866, il fut secrétaire général de l'Exposition internationale d'horticulture qui eut lieu à South-Kensington. M. Hogg a fait partie des délégués anglais aux Expositions de Paris (1867), de Saint-Pétersbourg (1869), etc. Outre de nombreux articles publiés dans le *Journal de l'horticulture*, dont il est un des directeurs, on lui doit : *Manuel des fruits* (1848, in-8°); *Pomologie britannique* (1851, in-8°); le *Dahlia* (1853, in-8°); le *Règne végétal et ses produits* (1858, in-8°); les *Fleurs sauvages de la Grande-Bretagne* (in-8°), etc. Il publie depuis plusieurs années l'*Almanach des jardiniers*, qui jouit d'une grande vogue.

HOHENLOHE-INGELFINGEN (Frédéric-Guillaume-Edouard-Alexandre, prince DE), général allemand, né en Silésie le 9 janvier 1826. Il est devenu lieutenant général, aide de camp de l'empereur d'Allemagne et il siége dans la Chambre des seigneurs. Le prince de Hohenlohe a pris part à la guerre contre l'Autriche (1866) et à la guerre contre la France (1870-1871). Il a fait à la Société militaire de Berlin des conférences dont quelques-unes ont été traduites en français. Telles sont : *Idées sur les sièges* (1872, in-8°); *Idées sur l'attaque des places* (1872, in-12).

HOHENLOHE-LANGENBOURG (Victor-Ferdinand-François-Eugène-Gustave-Adolphe-Constantin-Frédéric, prince DE), comte de Gleichen, né à Langenbourg en 1833. Il entra dans la marine anglaise, fut promu, au bout de peu de temps, capitaine et prit part avec ce grade à la guerre d'Orient, d'abord dans la Baltique (1854), puis devant Sébastopol (1855). Deux ans plus tard, le prince de Hohenlohe fit la campagne de Chine. Ayant donné sa démission, il revint en Angleterre, s'adonna à son goût pour les arts, épousa, en janvier 1865, la fille de l'amiral George Seymour et prit alors le titre de comte de Gleichen. Il a été nommé gouverneur et constable du château royal de Windsor. Le prince Victor de Hohenlohe est un sculpteur de talent. On cite, parmi ses œuvres : le *Déluge*, groupe en marbre, *Alfred le Grand*, statue grégée à Wantage; *Héro*, le buste de sir *George Seymour*, etc.

* **HOHENLOHE-WALDENBOURG-SCHILLINGSFURST** (Clovis-Dominique-Hippolyte, DE), homme d'Etat allemand. — Après s'être démis de ses fonctions de président du conseil des ministres en Bavière (mars 1870), il siégea au parlement de l'Allemagne du Nord et en devint un des vice-présidents. Le prince de Hohenlohe finit par adopter entièrement les vues politiques du prince de Bismarck. Aussi, après la disgrâce du comte Harry d'Arnim, ce fut le prince de Hohenlohe que le chancelier de l'empire appela à lui succéder comme ambassadeur d'Allemagne à Paris (avril 1874). Quelque temps après son arrivée en France, il constata dans les archives de l'ambassade la disparition d'un certain nombre de pièces diplomatiques. Il en avisa le prince de Hohenlohe, qui réclama les pièces à M. d'Arnim. Tel fut le point de départ d'un procès retentissant dont nous avons parlé ailleurs (v. ARNIM). Le prince de Hohenlohe a rempli ses fonctions d'ambassadeur à Paris avec beaucoup de tact et de mesure.

HOHENLOHE-WALDENBOURG-SCHILLINGSFURST (Gustave-Adolphe, prince DE), cardinal allemand, frère du prince Clovis, né à Rothenbourg en 1823. Il entra dans les ordres, puis il alla habiter l'Italie. Vers 1862, il acheta au duc de Modène la superbe villa d'Este, à Tivoli, où il résida presque constamment. Spirituel et gai, il plut beaucoup à Pie IX, qui lui donna le chapeau de cardinal le 22 juin 1866, et il devint membre du sacré collége residant près du pape. Lors de la réunion du concile du Vatican (décembre 1869), le cardinal de Hohenlohe se range ouvertement parmi les adversaires du nouveau dogme de l'infaillibilité personnelle du pape. Pie IX, qui tenait absolument à être proclamé infaillible, fut vivement irrité contre le cardinal. Celui-ci quitta Rome en septembre 1870, retourna en Allemagne et alla résider à Anspach. A cette époque, il entra en relations suivies avec l'abbé Fredrick et autres adversaires du nouveau dogme. Au mois d'avril 1872, le prince de Bismarck fit informer le cardinal Antonelli que l'empereur Guillaume allait nommer le cardinal-prince de Hohenlohe ambassadeur près du saint-siége; mais le cardinal Antonelli fit répondre que le pape s'opposait à ce choix. Le cardinal de Hohenlohe continua d'habiter l'Allemagne jusqu'en 1876. Au mois de février de cette année, il retourna à Rome, où il fut reçu par le cardinal Antonelli et par le pape. Il regagna rapidement les bonnes grâces de ce dernier. Quelques mois plus tard, il offrit à Pie IX des services en vue de rétablir la bonne harmonie entre les évêques allemands et le gouvernement impérial, mais ses offres furent repoussées.

HOLAGOGUE adj. (o-la-go-ghe — du gr. *holos*, entier; *agôgos*, qui entraîne). Méd. Qui peut expulser toutes les humeurs morbides.

* **HOLBROOK** (John-Edwards), naturaliste américain. — Il est mort en 1871.

HÔLEMENT s. m. (ô-le-man). Cri de la hulotte et d'autres oiseaux nocturnes.

HÔLER v. n. ou intr. (ô-lé). Crier comme la hulotte.

* **HOLFELD** (Dominique-Hippolyte), peintre français. — Il est mort à Paris le 13 janvier 1872. Depuis 1863, il avait exposé : *Marie-Antoinette écrivant son testament après sa condamnation* (1864); le *Livre illustré*, portrait du *Jeune* (1865); le *Livre classique*, le *Premier amour* (1866); le *Vendredi saint* (1867); *Au nom du Père*, portrait (1868); *Mon Dieu, je vous donne mon cœur*, portrait de *M. R.* (1869); portrait de la baronne *A. de B.* (1870); *Petite gitana* (1872). Holfeld avait obtenu une 3e médaille en 1841 et une 2e en 1851.

HOLINSKI (Alexandre-Jean-Joachim), littérateur, né en Lithuanie en 1816. Fils d'un conseiller privé de l'empereur Nicolas, il fit ses études à Saint-Pétersbourg, puis il voyagea dans diverses contrées de l'Europe et en Orient. Etant entré dans la diplomatie, il fut attaché à la chancellerie sous le comte de Nesselrode. En 1840, il refusa un poste dans une ambassade, et, comme il était possesseur d'une belle fortune, il quitta la Russie et se mit à voyager. Après avoir visité la France et l'Espagne, il parcourut la Turquie, l'Egypte, la Grèce, les Indes, les deux Amériques, habita longtemps les Etats-Unis et reçut le titre de citoyen de New-York. M. Holinski a pris rang parmi les plus chauds défenseurs de l'abolition de l'esclavage. Il a écrit à ce sujet une série d'articles dans un journal américain, le *Républicain*, qui paraît en français. Essentiellement cosmopolite et parlant un grand nombre de langues, c'est surtout en français qu'il a écrit. Outre des études publiées dans le *Journal des Débats*, la *Revue moderne*, etc., il a fait paraître : *Coup d'œil sur les Asturies, notes extraites d'un voyage en Espagne* (1843, in-8°); *Du devoir de la France et de la position de la Russie vis-à-vis de la Pologne* (1848, in-8°); *Hymne à Kossuth*, traduit du polonais (1850); en vers polonais (1850, in-8°); la *Californie et les routes interoceaniques* (1853, in-12); l'*Equateur, scènes de la vie sud-américaine* (1861, in-12), etc.

HOLKER, industriel anglais, né près de Manchester dans les premières années du XVIIIe siècle, mort à Rouen en 1786. Il s'attacha à la cause du prétendant Charles-Edouard, fut blessé à Culloden et fait prisonnier à Carlisle. S'étant échappé, il se réfugia en France, où, après avoir servi quelque temps dans un régiment irlandais, il fit naturaliser et s'occupa d'introduire dans les manufactures les perfectionnements de l'industrie anglaise. Il fit construire, en 1776, la première fabrique d'acide sulfurique, par le système des chambres de plomb. — Son petit-fils, mort en 1844, dirigea l'établissement de produits chimiques qu'il avait fondé à Rouen, puis vint à Paris pour former avec Jacquemart et d'Arcet une société pour la fabrication des produits chimiques.

* **HOLLAND** (sir Henry), célèbre médecin anglais. — Il est mort en 1873.

HOLLAND (Josiah-Gilbert), médecin et écrivain américain, né à Belchertown (Massachusetts) en 1819. Il fit ses études médicales, prit le grade de docteur à Pittsfield, dans le Massachusetts (1845), et s'établit à Springfield, pour s'y livrer à la pratique médicale. Il devint ensuite l'un des directeurs du *Républicain de Springfield* (1847), puis, en 1870, il fut nommé rédacteur en chef du *Monthly Magazine*. Ses lettres et essais, publiés dans le *Républicain de Springfield*, ont été réunis et publiés en volumes sous le titre de : *Lettres de Timothée Titcomb*. On doit aussi à Gilbert Holland : *Histoire du Massachusetts oriental* (1855, 5 vol.); le *Chemin de la baie*, roman (1857); *Feuilles d'or, Catherine, sa vie et la mienne*, poèmes (1868); *Arthur Bonnicastle*, roman (1873), et divers autres romans et poèmes. Il a été publié, en 1873, une édition des poésies de Gilbert Holland.

* **HOLLANDE** ou **NÉERLANDE** (ROYAUME DE), appelé plus souvent aujourd'hui ROYAUME DES PAYS-BAS, un des Etats du N.-O. de l'Europe.

— *Population*. Au 31 décembre 1875, la population de la Hollande était de 3,809,527 hab.

Les villes les plus peuplées étaient :

Amsterdam.	289,982 hab.
Rotterdam	132,034 —
La Haye	100,234 —
Utrecht.	65,052 —
Leyde.	40,724 —
Groningue	40,165 —
Arnheim	36,755 —
Harlem	34,132 —
Maëstricht	28,891 —
Leeuwerden	27,108 —
Dordrecht.	26,157 —
Tilbourg.	25,397 —
Bois-le-Duc.	24,298 —
Delft.	23,804 —
Nimègue.	23,198 —
Schiedam	21,582 —
Zwolle.	21,443 —
Helder.	21,328 —

Dans le chiffre de la population que nous avons donné plus haut ne figure pas, naturellement, celui des colonies, qui s'élève à environ 24,480,900 hab.

— *Organisation intérieure*. Il existe en Hollande des titres de noblesse, comme dans la plupart des autres Etats européens; ces titres sont ceux de comte, de baron, de chevalier et de gentilhomme (*jonkheer*). Tout ce qui concerne cette noblesse est soumis, depuis 1814, à l'administration d'un conseil composé de quatre membres et d'un secrétaire. Avant 1848, elle formait un des trois états représentés dans la seconde Chambre; mais la nouvelle constitution lui a fait perdre tout caractère politique.